

Service de télésurveillance et traitement des images à distance

Délivré à :

ATRAL SERVICES
38920 CROLLES – Tél. 0892 259 595

Siret N° 38409586500018

Station de télésurveillance certifiée type : P3

Date de prise d'effet, le 1er avril 2020

Amaury LEQUETTE
Directeur CNPP Cert.

Liste des caractéristiques essentielles couvertes par la certification de service :
(Référentiel I31 – Février 2020 : R31 ; EN 50518)

- la prestation de télésurveillance est formalisée dans un document clair et complet
- la mise à disposition en continu des moyens de surveillance
- la protection et la confidentialité des informations
- le traitement des messages ou alarmes
- le personnel de la station est un personnel formé et compétent
- l'organisation mise en place a pour objectif la satisfaction client

Ce certificat est valable jusqu'au **31 mars 2022**

Il annule et remplace tout certificat antérieur. Sa validité peut être vérifiée sur www.cnpp.com